

N/REF : 24/04/2026 14H49 C:000003 I:02614
V/REF : AC/C45387
V/Email reçu le Vendredi 24/04/2026 à 14H49

SELON DEVIS N° 6040046

V/REF.IMM. NMO

IMMEUBLE : NOMINOE - NMO

8, RUE NOMINOE

35520 MELESSE

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

Rennes, le

12 Mai 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 8 RUE NOMINOE - M LEMTINE 07 53 70 78 26
RDC - PORTE 4310

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 6040046 du 09/04/2026 d un montant de
3029.64 € TTC

Donneur d'ordre : Mme A. CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 05/05

- MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
- COUPURE EAU
- ISOLATION ÉLECTRIQUE DU CHAUFFE-EAU
- VIDANGE DU CHAUFFE-EAU
- DÉPOSE ET ENLEVEMENT CHAUFFE-EAU
- FOURNITURE, POSE ET RACCORDEMENT NOUVEAU CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE 200 L, KIT CHAUFFE EAU, SIPHON DE GROUPE DE SÉCURITÉ AVEC DÉFLECTEUR, GROUPE DE SÉCURITÉ
- ADAPTATION ÉVACUATION ET ALIMENTATION
- REMISE EN EAU
- REMISE EN TENSION
- CONTRÔLE ÉTANCHÉITÉ
- CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
- NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 06/05

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

CONTRÔLE DE L'INSTALLATION

CONSTAT : A LA DEMANDE DU CLIENT LE CHAUFFE EAU ÉTAIT EN MODE ÉCONOMIQUE

SUPPRESSION DU MODE ÉCONOMIQUE ET DU PROGRAMME HORAIRE

CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

FM LCOMPTER Email envoyé le 06/05/26 a 15H24 acasaert@aiguillon.com

AT LCOMPTER Email envoyé le 06/05/26 a 07H53 Mme A. CASAERT

BB TT Email envoyé le 09/04/26 a 12H08 Mme A. CASAERT

FM LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 06/05/26 A 15:24 MME CASAERT A.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	2754,22	2754,22
	TOTAL H.T.		2754,22
	T.V.A. a 10,00%		275,42
	TOTAL T.T.C.En EURO		3029,64

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

